

Le kot d'étudiant, cette lourde charge financière

Synonyme d'émancipation et de liberté, mais aussi de guindailles et de raviolis en conserves, le kot étudiant représente la part la plus lourde du budget estudiantin. « *Il influence le coût total d'une année : si un étudiant kote ou pas, s'il habite un logement privé ou public, le tarif sera différent* », répète Maxime Mori, le président de la Fédération des étudiants francophones (FEF).

Alors, forcément, la course au « bon »

kot pas cher commence très tôt. Selon l'Assemblée générale des étudiants de Louvain (AGL), les trois quarts des kots de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve sont déjà réservés en juin. Selon la même AGL, 28 % des étudiants disent ne pas koter par manque de moyens.

Pourtant, « koter » est souvent une nécessité pour qui habite loin des universités et des hautes écoles. Les familles sont priées de se serrer la ceinture.

Selon la FEF, 86 % des étudiants dépendent des revenus de leurs parents... mais « *on remarque un phénomène grandissant : la solidarité familiale ne suffit souvent plus pour payer une année d'études* », indique Maxime Mori.

Le gouvernement wallon voudrait les aider. La piste fiscale a d'abord été envisagée puis écartée en raison du puzzle institutionnel belge. Un groupe de travail a été créé, les discussions ne font que commencer. ■

Le kot d'étudiant, ce boulet financier des familles

- La moitié des étudiants du supérieur réside en kot.
- Un tiers ne peut se le permettre faute de moyens.
- Le gouvernement wallon cherche une solution pour soulager les familles dont le budget est grevé par le prix d'un kot.

Un témoignage d'abord. Celui de Marc, la cinquantaine, père de deux grands enfants : « *Si mes deux filles n'avaient pas loué un kot, j'aurais accepté la prépension. Là, je vais travailler jusqu'à mes 65 ans. Mais je ne le regrette pas : on n'avait pas envie de réduire notre train de vie ni celui des enfants. Les logements à Bruxelles sont impayables. Il n'y a rien de convenable en dessous de 400 euros par mois. Sans compter la nourriture, l'électricité, internet... C'est un budget qui tourne autour des 800 à 1.000 euros par mois.* »

Synonyme d'émancipation et de liberté, mais aussi de guindailles et de raviolis en conserve, le kot étudiant représente la part la plus lourde du budget estudiantin. « *Il influence le coût total d'une année : si un étudiant kote ou pas, s'il habite un logement privé ou public, le tarif sera différent* », répète Maxime Mori, le président de la Fédération des étudiants francophones (FEF).

Alors forcément, la course au « bon » kot pas cher commence très tôt. Selon l'Assemblée générale des étudiants de Louvain (AGL), les trois quarts des kots de l'Université catholique de Louvain sont déjà réservés en juin. Plus largement, d'après une enquête de la FEF publiée en septembre dernier, la moitié des étudiants du supérieur réside en kot. Parmi eux, une grande majorité opte pour des logements privés - seul un étudiant sur cinq environ bénéficie d'un logement subsidié. Dès lors, la moindre augmentation du prix des loyers se fait durement ressentir.

Au point de rendre impossible la location d'un kot ? Selon l'AGL, 28 %

des étudiants disent ne pas koter par manque de moyens. Ou alors, il faut pouvoir s'accommoder de ce que l'on trouve : « *Mon premier kot à Bruxelles coûtait 250 euros, charges comprises. Un entresol avec une porte d'entrée défoncée. Il y a même eu des rats sur la fin. Quand je l'ai quitté, j'ai mis une annonce sur Facebook et j'ai eu 500 réponses !*, se rappelle Caroline. *En dessous de 400 euros par mois, on ne trouve rien de décent à Bruxelles !* »

Des aides wallonnes à l'étude

Pourtant, « koter » est souvent une nécessité pour qui habite loin des universités et des hautes écoles. Les familles sont priées de se serrer la ceinture. Le gouvernement wallon voudrait les aider. La piste fiscale a d'abord été envisagée, puis écartée en raison du puzzle institutionnel belge : « *Pour l'impôt des personnes physiques comme pour le précompte immobilier, des problèmes de partage des compétences se posent* », indiquait mercredi dernier la ministre wallonne du Logement, Valérie De Bue (MR), en réponse à une question parlementaire. Un groupe de travail a été créé, composé notamment de représentants du cabinet de la ministre de l'Action sociale Alda Greoli (CDH) et du ministre du Budget Jean-Luc Crucke (MR). Mais les discussions ne font que commencer.

Des revenus extrafamiliaux

En attendant, les étudiants et leur famille n'ont d'autre choix que de s'adapter pour faire face au coût du supérieur. Selon la FEF, 86 % des étudiants dépendent des revenus de leurs parents... mais « *on remarque un phénomène grandissant : la solidarité familiale ne suffit souvent plus pour payer une année d'études* », indique Maxime Mori.

Première alternative : le job d'étudiant. Toujours selon la FEF, près d'un étudiant sur deux travaille. La moitié des jobistes affirme le faire par nécessité, pour financer les frais liés aux études.

Certaines vocations sont nées tôt. Veronika raconte comment l'une de ses filles a gagné son indépendance à

force de petits boulots. « *Elle a toujours voulu être autonome. Avec tous les baby-sittings et petits boulots cumulés depuis ses 15 ans, elle a économisé jusqu'à ce qu'elle puisse se payer le kot qu'elle rêvait de partager avec sa meilleure amie. Aujourd'hui, elle a un contrat comme étudiante dans un snack et gagne de quoi se payer son logement (450 euros, tout compris) et ses vacances. Nous, on lui donne ce qu'elle coûterait à la maison, en plus des allocations familiales. Elle veille à ne pas trop dépenser, fait le moins de photocopies possible et s'habille en seconde main...* »

Les bourses d'études, principales formes d'aides financières dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, sont une autre source de revenus. 30 % des étudiants y ont accès. Au total, ils sont 35.000 à en bénéficier. 1.000 euros par an, plus la gratuité des droits d'inscription et des supports de cours. « *Mais 1.000 euros, ce n'est que dix pour cent du coût total d'une année à l'université* », rétorque Delphine Chabert, secrétaire politique de la Ligue des familles. La FEF ne dit pas autre chose. Selon son enquête, un étudiant sur deux juge que le montant des bourses est insuffisant.

La colocation peut être une autre option. Mais encore faut-il qu'à terme, tous les coloueurs soient solvables. Or, les accidents de parcours ne sont pas rares.

Enfin, il y a le dernier filet de sécurité qu'est le CPAS, devenu indispensable à beaucoup de jeunes : entre 2002 et 2016, le nombre d'étudiants belges touchant le revenu d'intégration sociale a été multiplié par sept, passant de 3.654 à 27.133.

Démocratiser l'accès au supérieur

Le prix d'un kot n'est pas le seul obstacle à l'accès des enfants issus du monde ouvrier ou de la classe moyenne aux études supérieures. « *Etudier en haute école ou à l'université, c'est pouvoir assumer leur coût, mais c'est également s'autoriser à croire qu'on a sa place dans le supérieur* », explique Delphine Chabert. Malgré la suppression, en 2016, du critère de réussite dans l'octroi des al-

locations d'études (au terme d'un combat mené par la Ligue des familles, la FEF et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté), « il existe toujours une autocensure présente chez certains jeunes et chez leurs parents, persuadés que l'université leur est inaccessible.

Dans d'autres familles aux ressources financières trop limitées, les parents doivent faire le choix de n'envoyer qu'un seul enfant à l'université.

Outre l'augmentation du montant des bourses d'études, la Ligue des familles plaide pour un réinvestissement

dans les logements publics pour étudiants sur les campus universitaires. Bien situés, ils y sont aussi moins chers. Sans compter qu'ils constituent un régulateur pour le reste du marché immobilier. ■

ANNE-SOPHIE LEURQUIN
CLARA VAN REETH

LLN « Ce n'était pas possible pour mes parents »

Dans une petite rue de Louvain-la-Neuve, Elena et Ihsane reviennent du supermarché. Chacune tient une anse du sac de commissions plein à ras bord. Les provisions sont faites pour le week-end studieux et la semaine d'exams qui se profilent. Toutes deux logent dans un kot. Elles précisent toutefois d'emblée que la chose est possible parce qu'elles bénéficient d'aides.

« Je suis en première année de psychologie, explique Elena. Je bénéficie d'un logement UCL qui revient à 290 euros par mois. Ça n'est pas très cher mais la chambre est minuscule et nous sommes sept à nous partager les pièces communes. C'est parfois délicat. J'aurais bien sûr pu trouver mieux, notamment dans le privé, mais c'est beaucoup plus cher. J'ai une amie qui a un studio à 550 euros par mois mais ses parents n'ont pas de difficultés pour le lui payer. Ce n'est pas le cas des miens qui devraient opérer des sacrifices. »

« Chez moi, nous sommes trois à mener des études supérieures, intervient Ihsane, en deuxième année de kiné. Par chance, mes parents n'ont pas à payer le loyer sinon, jamais je n'aurais pu m'inscrire à l'université. A moins de trouver un job d'étudiant, ce qui rendrait mon

parcours un peu plus compliqué. »

« Les loyers sont excessifs »

Un peu plus loin, Arnaud remonte une ruelle pour rejoindre le logement d'un ami qui l'héberge momentanément. « Je suis en master en finances, commente l'étudiant. Je viens de Mons. Je suis les cours du tronc commun à Mons et mes options ici à Louvain. J'ai fait le calcul et il est plus économique pour moi d'effectuer les navettes en train ou en voiture que de louer un kot. Quand je dois rester ici, mon ami m'accueille. C'est sûr qu'avoir un logement sur place m'aurait plu mais ça n'est pas

possible pour mes parents. Et les loyers sont excessifs. J'ai des potes qui se retrouvent à douze dans une maison avec une seule douche et quatre taques pour cuisiner. Le marché de l'immobilier devient fou à Louvain-la-Neuve. Il y a même beaucoup de Luxembourgeois qui viennent investir. Je vais peut-être m'y lancer quand je serai diplômé... »

Cette spéculation aurait pour conséquence que l'UCL ne trouve plus de terrains sur lesquels construire des logements pour étudiants, selon une petite bande de cinq garçons occupés à décompresser après le dernier examen de la semaine en sirotant une petite bière.

« J'ai un kot dans le privé, commente Samuel, étudiant français en kiné. Le loyer est de 700 euros par mois mais ma mère voulait que je sois bien installé. De plus, elle reçoit une aide de la région dont je suis originaire. »

« Moi, j'ai un kot UCL à 270 euros, embraie Antoine. C'est très cher pour ce

que c'est, vu la vétusté, notamment des châssis en bois en simple vitrage, et la petite taille de la chambre et des communs. J'ai pensé au privé mais 465 euros par mois, c'était trop cher pour ce que c'était, notamment la taille des communs. »

Etudiante en deuxième année de psychologie, Anaëlle a, pour sa part, fait le choix de ne pas prendre de logement étudiant. « J'habite la région de Nivelles, dit-elle. J'ai préféré ne pas demander à mes parents car je sais que ça leur aurait imposé de gros sacrifices. Je fais donc le trajet en voiture. Les horaires de trains ne sont pas adaptés à ceux du début des cours. Plus tard dans le cursus, s'il le faut vraiment, je prendrai peut-être un kot. J'y réfléchirai. Peut-être un logement privé à partager avec des amis car la vie en commun ne me plaît pas trop. Je suis assez casanière. » ■

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

DE LA RESIDENCE UNIVERSITAIRE AU PRIVÉ, DES PRIX VARIES

Les résidences universitaires affichent les loyers les plus attractifs. La demande excédant l'offre, elles sont prises d'assaut des mois à l'avance. Beaucoup d'étudiants sont donc obligés de se tourner vers le privé, avec les avantages et les inconvénients que cela implique. Si les universités parviennent encore à pratiquer des loyers moyens sous les 300 euros pour les kots communautaires, il est de plus en plus rare de trouver dans le secteur privé des kots ou studios en dessous de ces tarifs. Les prix des kots restent encore très liés au marché immobilier local avec, par exemple, des tarifs bien plus abordables à Mons ou à Liège qu'à Bruxelles. Des disparités qui s'expliquent notamment par le prix du foncier, ainsi que par l'incontournable loi de l'offre et de la demande.

Les services logements des diverses universités disposent de sites avec toutes les infos pratiques. Des kots sont aussi répertoriés, entre autres services aux étudiants, sur le site Student.be.

Liège

Sur son site internet, l'Université de Liège se targue d'être « *la ville universitaire la moins chère de Belgique* ». Et de ne pas manquer de ressources : outre les 360 chambres en résidence universitaire, environ 7.000 logements étudiants sont proposés dans l'ensemble des quartiers de la ville et aux alentours du campus du Sart Tilman. Le logement en résidence coûte aux étudiants de l'université entre 219 et 325 euros de loyer, selon les revenus de leurs

parents. Du côté du privé, les loyers varient en fonction de la proximité avec le campus et des quartiers : de 240 euros à 440 euros la chambre. Pratique, le site de l'ULiège les répertorie classés par prix.

Mons

L'UMons dispose de 9 résidences universitaires totalisant près de 830 places. C'est beaucoup pour une ville de taille moyenne, ce qui fait que les prix du privé s'alignent plus ou moins sur leurs prix. Les chambres louées par l'université oscillent entre 176 euros et 370 euros par mois, mais la grosse majorité d'entre elles reviennent à 270 euros. L'université redirige aussi les étudiants vers le logement intergénérationnel « 1 Toit, 2 Ages » comme alternative (entre 230 et 300 euros la chambre). Du côté du privé, les prix tournent à partir des 300 euros la chambre.

Bruxelles

Le prix des kots universitaires de l'ULB est similaire (entre 233 et 396 euros par mois en fonction des revenus des parents). L'université les réserve à des étudiants qui n'habitent pas à Bruxelles et fixe des quotas de 70 % de bacheliers et 30 % de masters. Les loyers chez les particuliers grimpent, eux, jusqu'à 400 euros en moyenne.

Namur

L'UNamur totalise 335 kots seulement en résidence universitaire : 122 chambres pour garçons (262 euros par mois), 162 pour filles (279 euros), 20 chambres meublées dans une maison communautaire (266 euros) et 31 nouveaux kots à Jambes, à 3 km de l'université (277 à 288 euros). La ville étant petite, il n'est pas forcément nécessaire d'habiter près du campus. Les loyers pour un logement étudiant en ville commencent à partir de 300 euros.

Louvain-la-Neuve

L'UCL met à disposition de ses étudiants un parc de 5.725 logements meublés sur ses différents sites (Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Mons et Tournai). Pour un commu ou un kot à projet, il faut compter de 280 euros à 348 euros par mois. Pour une chambre flat, de 330 euros à 395 euros. Un studio (réservé aux 2^e et 3^e cycles seulement), de 360 euros à 570 euros. Dans le privé, les chambres commencent à 300 euros et les studios à 500 euros.

ANNE-SOPHIE LEURQUIN
MARIE-EVE REBTS
CLARA VAN REETH